

Recueil des actes administratifs

— n° 565
9 janvier 2026

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Arrêtés

Arrêté n° 2025-866 du 16 décembre 2025 portant délégation de signature du président de La Rochelle Université et modification de l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 portant délégation de signature - Volet composantes et départements d'enseignement

Arrêté n° 2025-887 du 19 décembre 2025 portant délégation de signature du président de La Rochelle Université et modification de l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 portant délégation de signature - Volet composantes et départements d'enseignement

Arrêté n° 2026-005 du 8 janvier 2026 portant délégation de signature du président de La Rochelle Université et modification de l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 portant délégation de signature - Volet composantes et départements d'enseignement

Arrêté n° 2026-006 du 8 janvier 2026 portant délégation de signature du président de La Rochelle Université et modification de l'arrêté n° 2025-090 du 30 janvier 2025 portant délégation de signature - Volet gouvernance et administration

**Arrêté n° 2025-866 du 16 décembre 2025 portant
délégation de signature du président de La Rochelle
Université et modification de l'arrêté n° 2025-091 du
30 janvier 2025 portant délégation de signature - Volet
composantes et départements d'enseignement**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu les statuts de La Rochelle Université,
Vu les statuts du Pôle Licences Collégium,
Vu les statuts de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent,
Vu les statuts de l'Institut universitaire de technologie de La Rochelle Université,
Vu la délibération n° 2025-01-20-2 du 20 janvier 2025 relative à l'élection du président de La Rochelle Université (Gérard Blanchard),
Vu l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 modifié portant délégation de signature - Volet composantes et départements d'enseignement,

ARRÊTE

Article 1 – Délégation de signature financière

Dans l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 susvisé, sont ajoutées les lignes suivantes :

- > dans l'annexe – Délégations de signature financière, paragraphe 3.3.3 intitulé « Affaires financières hors certification » :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégué	Service	CRB	SO	Sous SO
GOBIN	MARIE-CHRYSTEL	CHARGÉE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	LUDI	CRB10	TIGA LRTZC	
				CRB12	LRTZC LUDI	

Article 2 – Délégation de signature financière

Dans l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 susvisé, sont supprimées les lignes suivantes :

- > dans l'annexe – Délégations de signature financière, paragraphe 3.4.4 intitulé « Service Ingénierie et projets et conventions » :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégué	Service	CRB	SO	Sous SO
VAUCEL	LUCIE	RESPONSABLE CELLULE INGÉNIERIE DE PROJETS ET CONVENTIONS	CELLULE INGÉNIERIE DE PROJETS ET CONVENTIONS	CRB10	TIGA LRTZC	
				CRB12	LRTZC LUDI	

Article 3 – Mesures d'exécution et de publicité

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 16 décembre 2025.

Le président

Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2025-887 du 19 décembre 2025 portant
délégation de signature du président de La Rochelle
Université et modification de l'arrêté n° 2025-091 du
30 janvier 2025 portant délégation de signature - Volet
composantes et départements d'enseignement**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu les statuts de La Rochelle Université,
Vu les statuts du Pôle Licences Collégium,
Vu les statuts de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent,
Vu les statuts de l'Institut universitaire de technologie de La Rochelle Université,
Vu la délibération modifiée n° 2023-12-18-8-1 du 18 décembre 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de La Rochelle Université,
Vu la délibération n° 2025-01-20-2 du 20 janvier 2025 relative à l'élection du président de La Rochelle Université (Gérard Blanchard),
Vu l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 modifié portant délégation de signature - Volet composantes et départements d'enseignement,

ARRÊTE

Article 1 – Délégation de signature financière

Dans l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 susvisé, sont ajoutées les lignes suivantes :

- > dans le tableau figurant au paragraphe 3.9.4 intitulé « Certification sans visa » relatif à la direction des unités de recherche et unités mixtes de recherche de l'Institut LUDI :

Structure ou projet	Agent et fonction	Lignes
La Rochelle Territoire Zéro Carbonne (LRTZC)	Lucille BREMAUD ANCARANI, Gestionnaire administrative et financière	3.9.4

- > dans l'annexe - Délégations de signature financière, paragraphe 3.9.4 intitulé « Certification sans visa » relatif à la direction des unités de recherche et unités mixtes de recherche de l'Institut LUDI :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégué	Service	CRB	SO	Sous SO
BREMAUD ANCRAINI	LUCILLE	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	LUDI	CRB12	EOLE CRHIA MIA NUDD POLICEMIES MASTERS ED EUCLIDE TRANSVERSAL FEDERATIONS ET RESEAUX CEBC D2IA LITHORAL UMS 3462 PELAGIS	

- > dans le tableau figurant au paragraphe 3.9.5 intitulé « Liquidation et validation de missions » relatif à la direction des unités de recherche et unités mixtes de recherche de l'Institut LUDI :

Structure ou projet	Agent et fonction	Lignes
La Rochelle Territoire Zero Carbone (LRTZC)	Lucille BREMAUD ANCARANI, Gestionnaire administrative et financière	3.9.5

- > dans l'annexe - Délégations de signature financière, paragraphe 3.9.5 intitulé « Liquidation de missions » relatif à la direction des unités de recherche et unités mixtes de recherche de l'Institut LUDI :

NOM	PRÉNOM	Qualité du déléguétaire	Service	CRB	SO	Sous SO
BREMAUD ANCRANI	LUCILLE	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	LUDI	CRB12	EOLE CRHIA MIA NUDD POLICEMIES MASTERS ED EUCLIDE TRANSVERSAL FEDERATIONS ET RESEAUX CEBC D2IA LITHORAL UMS 3462 PELAGIS	

Article 2 – Mesures d'exécution et de publicité

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 19 décembre 2025.

Le président

Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2026-005 du 8 janvier 2026 portant
délégation de signature du président de La Rochelle
Université et modification de l'arrêté n° 2025-091 du
30 janvier 2025 portant délégation de signature - Volet
composantes et départements d'enseignement**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3,
 Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
 Vu les statuts de La Rochelle Université,
 Vu les statuts du Pôle Licences Collégium,
 Vu les statuts de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent,
 Vu les statuts de l'Institut universitaire de technologie de La Rochelle Université,
 Vu la délibération modifiée n° 2023-12-18-8-1 du 18 décembre 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de La Rochelle Université,
 Vu la délibération n° 2025-01-20-2 du 20 janvier 2025 relative à l'élection du président de La Rochelle Université (Gérard Blanchard),
 Vu l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 modifié portant délégation de signature - Volet composantes et départements d'enseignement,

ARRÊTE

Article 1 – Délégation de signature financière

Dans l'arrêté n° 2025-091 du 30 janvier 2025 susvisé, sont ajoutées les lignes suivantes :

- > dans l'annexe – Délégations de signature financière, paragraphe 2.1.6 intitulé « Direction du Pôle Licences Collégium » :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégué	Service	CRB	SO	Sous SO
DE VIRON	OLIVIER	DIRECTEUR DU POLE LICENCES COLLEGIUM	POLE LICENCES COLLEGIUM	CRB01	PPI	
				CRB10	CDA	
				CRB10	CD17	
SALAVILLE	NADÈGE	DIRECTRICE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	POLE LICENCES COLLEGIUM	CRB01	PPI	
				CRB10	CDA	
				CRB10	CD17	

- > dans l'annexe – Délégations de signature financière, paragraphe 2.3.3 intitulé « Service budget et finances » du Pôle Licences Collégium :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégué	Service	CRB	SO	Sous SO
KAREN	LAUDY	RESPONSABLE SERVICE BUDGET ET FINANCES	COLLEGIUM	CRB01	PPI	
				CRB10	CDA	
				CRB14	PPI ALTERNANCE	

- > dans l'annexe – Délégations de signature financière, paragraphe 3.3.3 intitulé « Affaires financières hors certification » relatif au service du pilotage financier de l'Institut LUDI :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégué	Service	CRB	SO	Sous SO
GOBIN	MARIE-CHRISTEL	CHARGÉE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	LUDI	CRB01	PPI	
				CRB10	CDA	
				CRB14		

PALLUEAU	AMÉLIE	RESPONSABLE DU SERVICE ÉQUIPE PILOTAGE BUDGETAIRE	LUDI	CRB01	PPI	
				CRB10	CDA	
				CRB14	PPI ALTERNANCE	
TESSIER	CLAIREE	RESPONSABLE EQUIPE EXECUTION FINANCIERE	LUDI	CRB01	PPI	
				CRB10	CDA	
				CRB14	PPI ALTERNANCE	

> dans l'annexe – Délégations de signature financière, paragraphe 4.1.8 intitulé « Direction de l'Institut universitaire de technologie » :

NOM	PRÉNOM	Qualité du déléguant	Service	CRB	SO	Sous SO
CADILHAC-GALLERENT	NATHALIE	RESPONSABLE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	IUT	CRB01	PPI	
				CRB10	CDA	
				CRB14	PPI ALTERNANCE	
GENDRON	FABIEN	DIRECTEUR	IUT	CRB01	PPI	
				CRB10	CDA	
				CRB14	PPI ALTERNANCE	

> dans l'annexe – Délégations de signature financière, paragraphe 4.2.3 intitulé « Service financier et logistique » de l'IUT :

NOM	PRÉNOM	Qualité du déléguant	Service	CRB	SO	Sous SO
DESAYVRE	SANDRINE	GESTIONNAIRE FINANCIÈRE IUT	IUT	CRB01	PPI	
				CRB10	CDA	
				CRB14	PPI ALTERNANCE	

Article 2 – Mesures d'exécution et de publicité

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 8 janvier 2026.

Le président

Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2026-006 du 8 janvier 2026 portant
délégation de signature du président de La Rochelle
Université et modification de l'arrêté n° 2025-090 du
30 janvier 2025 portant délégation de signature - Volet
gouvernance et administration**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu les statuts de La Rochelle Université,
Vu la délibération modifiée n° 2023-12-18-8-1 du 18 décembre 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de La Rochelle Université,
Vu la délibération n° 2025-01-20-2 du 20 janvier 2025 relative à l'élection du président de La Rochelle Université (Gérard Blanchard),
Vu l'arrêté n° 2025-090 du 30 janvier 2025 modifié portant délégation de signature - Volet gouvernance et administration,

ARRÊTE

Article 1 – Délégation de signature financière

Dans l'arrêté n° 2025-090 du 30 janvier 2025 susvisé, sont ajoutées les lignes suivantes :

- > dans l'annexe – *Délégations de signature financière*, paragraphe 4.1.4 intitulé « Direction des études et de la vie universitaire » :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégué	CRB	SO	Sous SO
GENOT	PASCAL	DIRECTEUR DEVU	CRB10	CD17	

- > dans l'annexe – *Délégations de signature financière*, paragraphe 4.2.4 intitulé « Direction des relations internationales, de l'Europe et de la francophonie » :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégué	CRB	SO	Sous SO
AYMARD	STEPHANE	DIRECTEUR DES RELATIONS INTERNATIONALES	CRB10	CDA	
LANDRON	SYLVAIN	RESPONSABLE DE SERVICE MOBILITÉS ET CONVENTION DRIEF	CRB10	CDA	

- > dans l'annexe – *Délégations de signature financière*, paragraphe 4.4.4 intitulé « Direction de l'orientation et de l'insertion » :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégué	CRB	SO	Sous SO
COURTADON	AMANDINE	DIRECTRICE DOI	CRB10	CDA	

- > dans l'annexe – *Délégations de signature financière*, paragraphe 4.7.6 intitulé « Espace Culture/Maison de l'étudiant » :

NOM	PRÉNOM	Qualité du délégué	CRB	SO	Sous SO
DUHAMEL-CADARD	ISABELLE	CO-DIRECTRICE PAR INTERIM	CRB10	CDA	
KESMAECKER	VIKI	DIRECTRICE ESPACE CULTURE	CRB10	CDA	
GRIGNON	JEROME	CO-DIRECTRICE PAR INTERIM	CRB10	CDA	

- > dans l'annexe – *Délégations de signature financière*, paragraphe 4.10.4 intitulé « Service universitaire des activités physiques, sportives et d'expression » :

NOM	PRÉNOM	Qualité du déléguétaire	CRB	SO	Sous SO
MURAZ	ERIC	DIRECTEUR SUAPSE	CRB10	CD17	

- > dans l'annexe – *Délégations de signature financière*, paragraphe 8.2 intitulé « Grands projets » relatif à *Projet Eu-Conexus* :

NOM	PRÉNOM	Qualité du déléguétaire	CRB	SO	Sous SO
BOUCHEGNIES	MARIE	CHEFFE DE PROJET EU-CONEXUS / COORDINATRICE INSTITUTIONNELLE	CRB10	CD17	
CRESTOIS	LEA	CHEFFE DE PROJET ENABLES	CRB10	CD17	

Article 2 – Mesures d'exécution et de publicité

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 8 janvier 2026.

Le président

Gérard Blanchard